

Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 1^{ER} ET DU 2^È CYCLE

École nationale supérieure d'art de Bourges

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

Rapport publié le 30/06/2025

Au nom du comité d'experts :

Christine Ritzenthaler, présidente

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'art de Bourges, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation de ses formations pour le prochain contrat quinquennal 2025-2029. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour chaque formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle fait suite aux rapports d'évaluation du bilan de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ces derniers, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 1^{er} et du 2^e cycle de l'École nationale supérieure d'art de Bourges a eu lieu au printemps 2024.

Le comité d'experts était présidé par Madame Christine Ritzenthaler, directrice adjointe et directrice des études en arts plastiques à la Haute école des arts du Rhin (HEAR).

Mme Judith Quentel, historienne de l'art, directrice du site de Quimper à l'École européenne supérieure d'arts de Bretagne, ancienne directrice de l'École des Beaux-Arts de Saint-Brieuc, a également participé à cette évaluation.

M. Éric Guerassimoff, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'École nationale supérieure d'art de Bourges (ENSA Bourges) présente en demande d'accréditation le renouvellement, avec une restructuration légère, de ses deux diplômes, le diplôme national d'art (DNA), option *Art*, ainsi que le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP), option *Art*.

Ces diplômes ont vocation à former des artistes, des créateurs, des auteurs et des professionnels dans le champ de l'art, qui accompliront leur parcours professionnel dans les secteurs de la création, des métiers de l'expertise et de la recherche. La formation est pluridisciplinaire et dispensée par une équipe pédagogique aux profils variés. L'objectif est d'offrir aux étudiants un enseignement délibérément pluridisciplinaire, tourné vers la construction et la réalisation d'un projet artistique personnel ou collectif, en prise avec les réseaux de création, de production, de diffusion, et les champs professionnels connexes de l'art contemporain.

La restructuration légère proposée par l'ENSA Bourges concerne les deux diplômes inscrits dans une option *Art* unique. L'ENSA Bourges a identifié deux parcours, *Dimensions sonores* et *Exposer/programmer*, qu'elle souhaite mettre en œuvre et décliner dans les deux cycles de formation, pour favoriser notamment un meilleur adossement à la recherche dans ces champs artistiques. L'école comptait en moyenne 130 étudiants en 1^{er} cycle et diplôme de 16 à 20 étudiants en 2^{de} cycle chaque année entre 2019 et 2021.

Analyse globale

Le bilan d'évaluation de l'offre de formation de l'École nationale supérieure des arts de Bourges pour la période 2018-2022, établi à partir des documents fournis par l'école et complétés par une visite sur site le 19 octobre 2023, a mis en exergue des vigilances, déjà portées par le rapport d'évaluation du Hcéres précédent (2017) pour le DNSEP uniquement, ainsi que de nombreuses difficultés liées à la situation conjoncturelle de l'établissement, en particulier d'importants problèmes immobiliers. Le comité avait notamment relevé, au-delà des difficultés engendrées par une crise immobilière majeure et de leur impact sur la pédagogie, des points de faiblesse liés à l'absence de projet d'établissement et de vision stratégique pour préparer l'avenir de l'école, ainsi qu'une gouvernance peu affirmée et organisée dans la mise en place et le rôle des outils. Par ailleurs, la politique de recherche n'a pas été vraiment formalisée au cours de la période, ne permettant pas un adossement effectif et transversal de la formation à la recherche académique et/ou à la recherche création.

L'ENSA Bourges propose en outre un enseignement en art de qualité avec une formation autour d'une unique option *Art* tournée vers la création. L'ancrage des activités de l'école dans la vie culturelle locale, grâce à la participation de l'établissement aux manifestations organisées sur son territoire et une renommée bien établie, est un atout qui accompagne au quotidien la valorisation du travail engagé et irrigue le projet très cohérent d'offre de formation pour la période 2025-2029. Celui-ci est articulé autour d'un cursus option *Art* unique en DNA et DNSEP. La proposition de deux parcours *Dimensions sonores* et *Exposer/programmer* permettra d'offrir aux étudiants un enseignement à la fois pluridisciplinaire et professionnalisant, personnel ou collectif, en prise avec l'écosystème de l'école. Cette nouvelle configuration permet à l'école de prendre en compte au moins en partie les points de vigilance et des recommandations exprimés par le comité d'évaluation dans le rapport du bilan de la formation et rappelés ci-dessus.

L'affirmation de la singularité d'une formation unique en art autour de deux parcours aux préoccupations contemporaines est au cœur d'un projet global très cohérent. Le projet de l'offre de formation pour la période à venir est cohérent et doublé d'une volonté nouvelle de se saisir des problématiques artistiques, sociétales et environnementales d'aujourd'hui. Cette approche pluridisciplinaire et ouverte s'appuie en outre sur une équipe engagée et des équipements nombreux. L'ENSA Bourges entend affirmer sa singularité d'une école portant une formation unique en art pour l'ensemble de ses étudiants, au niveau du 1^{er} cycle comme du 2^{de} cycle, qui s'inscrit dans l'écosystème riche de l'établissement.

Les étudiants sont amenés à construire leur cursus en étroite synergie avec des lieux identifiés, dans l'école (la Box) et dans la ville (Maison de la culture, musée, lieux alternatifs, palais Jacques Cœur, etc.). Ils participent régulièrement à des festivals locaux, nationaux et internationaux (Bandits Mages, la Borne), à des séminaires ou encore à des interventions dans des établissements scolaires. Avec son unique option *Art* et riche de ce contexte, la carte « généraliste » des enseignements révèle une progressivité pédagogique solide de la 1^{re} à la 5^e année. La formation s'appuie sur des initiations évoluant vers des spécialisations (options, Arc) lors du 1^{er} cycle, puis avec l'affirmation d'un choix de parcours doublé de l'approfondissement de la méthodologie de la recherche au cours du 2^{de} cycle. Un manque de précisions dans le dossier d'accréditation ne permet

néanmoins pas d'évaluer les formats des méthodes pédagogiques ni des modalités diverses d'enseignement.

L'ensemble du projet d'évolution de l'offre de formation prend appui sur « Bourges capitale européenne », un événement culturel majeur pour le territoire et l'école, dont il s'agit de prolonger les effets au-delà de 2028.

L'ENSA Bourges entend se mobiliser dans le cadre de la désignation de « Bourges Capitale européenne de la culture 2028 », un événement qui constitue une opportunité pour positionner l'école dans les réseaux européens de l'enseignement, de la recherche et de la création, et pour sensibiliser les étudiants à l'Europe des territoires et à la diversité linguistique. L'enseignement des langues étrangères sera repensé dans la perspective d'une participation active des étudiants aux transformations du paysage culturel suscitées par la Capitale européenne. La préparation de la mobilité des étudiants à l'international sera renforcée à partir de 2024-2025 par la mise en place d'un enseignement sur les institutions européennes et la culture en Europe avec des intervenants professionnels issus des équipes mobilisées pour la préparation de l'événement. Il s'agit de s'inscrire dans la notion d'« Europe des territoires » afin de penser la question des mobilités dans un esprit de coopération et d'échanges avec les réseaux territoriaux de l'art contemporain. Dans ce nouvel alignement, l'école envisage d'ores et déjà le projet ambitieux de la réouverture d'un post-diplôme et la création d'un master européen en coopération avec l'université Gustave Eiffel.

De plus, l'identification et la consolidation des deux parcours de l'ENSA, doublées d'une articulation fine avec la programmation de la Box, permet d'envisager de nouvelles pistes pour la professionnalisation des étudiants aux côtés de la certification potentielle via le programme Cépia et l'ouverture de l'établissement à la possibilité de suivre ou de reprendre des études dans le cadre de l'alternance, en même temps qu'un adossement plus marqué à la recherche. En effet, l'école a l'ambition de s'investir, dès 2024, dans la définition et la mise en place d'une stratégie de recherche avec l'aide des enseignants-chercheurs et des artistes intervenants, en s'appuyant sur les travaux déjà engagés pour dégager des thématiques de recherche communes abordées sous un angle pluridisciplinaire et dans la perspective de « Bourges Capitale européenne ». La mise en œuvre annoncée d'un conseil scientifique et d'une coordination plus collégiale de la recherche, qui en découle, est encourageante et ambitieuse.

Un travail important de clarification et de structuration de la maquette pédagogique demeure toutefois nécessaire afin de rendre compte de la logique des cursus et de leur articulation avec les propositions transversales en matière d'alternance, de professionnalisation, de recherche et de stratégie internationale. Il y a aussi lieu d'alerter l'école sur la nécessité de consolider un projet à moyen terme, au-delà de l'événement appuyant et stimulant la refonte.

L'ENSA Bourges entend étendre l'expertise qu'elle a développée dans la formation continue à destination des artistes plasticiens. Familière du dispositif CFPI (Centre de formation des plasticiens intervenants), elle souhaite faire évoluer ce dispositif pour l'adapter aux nouveaux enjeux de la formation continue, notamment dans les écoles d'art. Les réflexions portent dès à présent aussi sur la possibilité de proposer un cursus en apprentissage dès la 3^e année du DNA, notamment pour le public des étudiants salariés. Il s'agira avant tout de bâtir un modèle économique satisfaisant les attendus et de la formation continue et de l'alternance. De plus, le dispositif Cepia pourra faire l'objet d'une certification et d'une évolution qui s'appuieront sur une mise en réseau avec d'autres écoles supérieures d'art qui œuvrent dans ce champ de la formation professionnelle à l'instar de l'INSEAMM-Marseille et de l'ESA-Tourcoing-Dunkerque.

Le projet d'offre de formation annonce la création d'un conseil de perfectionnement pour accompagner l'évolution des formations sans indiquer de date ou de jalons. Il n'est pas précisé si ce conseil accompagnera les deux diplômes ou bien s'il est prévu de mettre en place cette instance pour chacun des diplômes ; les fiches-projets fournies par l'école pour le DNA et le DNSEP étant strictement identiques, la question reste posée. Les objectifs généraux du ou des conseils de perfectionnement sont détaillés : il s'agira de veiller aux équilibres entre l'acquisition des connaissances et des techniques, la pratique artistique, et la construction d'un capital social en vue de l'insertion professionnelle des étudiants. Le conseil de perfectionnement constituera également une ressource pour améliorer l'orientation des étudiants à l'issue de leurs diplômes, ainsi que pour optimiser la politique de recrutement de l'école. La composition de cette instance n'est pas abordée, pas plus que son rôle crucial dans le dialogue entre les étudiants, le corps enseignant, les techniciens d'ateliers et l'administration, ou encore, dans la promotion de l'évaluation des enseignements par les étudiants, qui reste à mettre en œuvre. La soutenabilité des nombreux projets annoncés n'est pas évoquée. Elle doit s'apprécier à l'aune des multiples autres dépenses auxquelles l'école doit faire face durant le prochain contrat.

Conclusion

Points forts

- Un nouveau projet d'offre de formation ambitieux, structurant et motivant pour les équipes pédagogiques, qui prend en considération les recommandations de l'évaluation ;
- Des évolutions structurelles de la formation (internationalisation, professionnalisation) favorisées par l'opportunité d'associer l'école à « Bourges capitale de la culture 2028 » ;
- Une expertise de l'école en matière de formation tout au long de la vie mobilisée pour le renforcement de la professionnalisation (régime de l'alternance) ;
- Une mise en cohérence de la pédagogie bien engagée ;
- Des enseignants-chercheurs et du personnel dédié pour renforcer la recherche et l'adossement des formations.

Points faibles

- Une articulation de la recherche à la formation encore faible ;
- Des outils de suivi du parcours des étudiants, et des diplômés, insuffisants ;
- Des outils de pilotage et d'amélioration continue des formations (évaluation des formations par les étudiants) encore fragiles et incomplets ;
- Une pédagogie exposée aux effets des problèmes immobiliers de l'école.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche, notamment pour le DNSEP, en s'appuyant sur la réforme en cours de la recherche au sein de l'école (en particulier la mise en place du conseil scientifique).
- Continuer à développer des outils de suivi du parcours des étudiants et des diplômés.
- Veiller à installer un conseil de perfectionnement pour le DNA et un pour le DNSEP et mettre en place l'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Anticiper les effets sur la formation des problèmes immobiliers et des solutions qui vont leur être apportées à court et moyen termes.

Avis d'accréditation des formations

Formation du 1^{er} cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme national d'Art	Grade L	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none">• Développer les outils de suivi du parcours des étudiants et des diplômés ;• Instaurer un conseil de perfectionnement et une évaluation des formations par les étudiants.

Formation du 2^e cycle

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme national supérieur d'expression plastique	Grade M	Favorable avec recommandations : <ul style="list-style-type: none">• Développer les outils de suivi du parcours des étudiants et des diplômés ;• Veiller à une bonne articulation de la recherche et du DNSEP ;• Instaurer un conseil de perfectionnement et une évaluation des formations par les étudiants.

Observations de l'établissement



Bourges, le 19 septembre 2024

De : Madame Florence Gendrier
Directrice
ENSA Bourges
7 rue Édouard Branly – BP 297
18006 BOURGES cedex
Tél : 33(0) 2 48 69 78 78

À l'attention des membres du collège d'expert·e·s du Haut Conseil de l'Évaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur – HCÉRES

Objet : Remerciements : Rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formation du 1er et 2ème cycle - École nationale supérieure d'art de Bourges (ENSA Bourges)

Mesdames, Messieurs,

Le rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de formations du 1er et 2ème cycle, dispensées par l'ENSA Bourges au sein d'une unique option Art, aux grades licence, Diplôme National d'Art – DNA, et de master, Diplôme National Supérieur d'Études Plastiques – DNSEP, a été lu avec la plus grande attention par les équipes de l'ENSA Bourges.

Au nom de l'établissement, je remercie le comité d'évaluation du HCERES pour la précision de son rapport qui fait suite à l'examen du rapport d'auto-évaluation de l'établissement transmis le 24 avril 2024.

Ce rapport constitue une étape de travail importante, une analyse objective des forces et des faiblesses de l'école et une feuille de route dont les axes principaux entrent en résonance avec les orientations de l'ENSA Bourges et la préparation de son projet d'établissement. Il n'appelle pas d'observation de ma part.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Florence GENDRIER
Directrice

Évaluation des universités et des écoles
Évaluation des unités de recherche
Évaluation des formations
Évaluation des organismes nationaux de recherche
Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T.33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr Hcéres